

Catégories	Investissements éligibles	Commentaire	Plafonds de dépenses éligibles
<b>1 - Bâtiments</b>	Bâtiments neufs, rénovations, extensions ou aménagements	Sur devis : Terrassement, maçonnerie, charpente, couverture, isolation, aménagements et revêtements intérieurs, cloisonnement, bardage, menuiseries et électricité... Les travaux relatifs à la charpente, la couverture, l'électricité doivent être effectués par des professionnels (fourniture de matériaux et main d'oeuvre). Fournir une description détaillée du projet. Le service instructeur doit pouvoir juger de l'intérêt de soutenir ces investissements. Hangar de stockage de matériel non éligible.	/
	Rénovation énergétique des bâtiments	Amélioration de l'étanchéité et de l'isolation des bâtiments existants. Matériaux, matériels et équipements pour l'isolation des locaux, murs, toiture, plafond, sol et étanchéité (ouvertures, joints...) y compris remplacement ou création de panneaux vitrés isolants ou fenêtres et portes isolantes, ainsi que les cloisons frigorifiques. Equipements d'éclairage, de chauffage, de ventilation, groupes froid économes en énergie.	
	Compteurs et équipements de pilotage consommation d'énergie	Investissements pris en compte en complément d'investissements matériels d'isolation et/ou permettant d'économiser l'énergie.	/
	Pompes à chaleur	Pompes à chaleur air/eau, eau/eau (hors captage horizontaux), lisiothermie, et les pompes à chaleur géothermiques.	/
	Aménagements pour la ventilation naturelle	Système de bardage ou rideau ajouré automatique...	/
	Station mobile de conditionnement	Plancher anti dérapant, système hydraulique sous la remorque, bache de protection, .... Remorque non éligible.	/
	Filets anti grêle		/
<b>2-Désherbage mécanique</b>	Dédrageonneuse		12 000,00 €
	Semoir spécifique de couverts végétaux		20 000,00 €
	Matériel de destruction des couverts végétaux	Rouleau à lames	7 000,00 €
	Matériel de lutte thermique		8 000,00 €
	Ecimeuse		6 000,00 €
	Houe rotative		18 000,00 €
	Bineuse	Mécanique, automatisée, autoguidée, interrang, à guidage optique, bineuse buteuse...	20 000,00 €
	Bineuse avec système RTK incorporé		36 000,00 €
	Caméra et joystick guidage de bineuse		36 000,00 €
	Roto étrille		16 000,00 €
	Robot autonome		30 000,00 €
	Herse étrille		20 000,00 €
	Matériel de fauche sous clôture ou à effacement		6 000,00 €
Matériel d'éclaircissage mécanique		6 000,00 €	
Matériel de désherbage et de broyage inter rang		6 000,00 €	
Matériel lutte biologique	Flets tissés anti insectes proof et matériel associé	6 000,00 €	
<b>3 - Adaptation climatique</b>	Broyeur à axes horizontaux		7 000,00 €
<b>4 - Production d'énergie</b>	Installation photovoltaïque en autoconsommation	Installations photovoltaïques sur toiture et trackers de production supérieure à 5KWc valorisant l'énergie produite en autoconsommation totale et exclusivement destinée à couvrir les besoins énergétiques liés à l'activité agricole. Sont éligibles, la pose d'équipements de production et de stockage d'énergie, de gestion de l'énergie et d'intégration dans le système électrique, les systèmes numériques (monitoring, sous compteurs, antennes relais, dispositif de suivi des performances dont le matériel de mesure, d'enregistrement, et d'acquisition des données). Solaire thermique non éligible. Stockage virtuel non éligible.	30 000,00 €

Catégories	Investissements éligibles	Commentaire	Plafonds de dépenses éligibles
5- Ergonomie	Equipements de lavage	Robots de lavage, automate de lavage des salles d'élevage ou des fosses, système de désinfection automatisé des salles (laveuse, thermonébulisateur, épandeur à chaux, nettoyeur haute pression, robot de lavage, nettoyeuse de caillebotis... ). Sont éligibles les parties fixes du système y compris la tuyauterie et le cablage, l'automate qui assure les opérations de détrempage, lavage, désinfection.	/
	Equipements d'assistance au lavage et à la manutention	Transpalette, chariots élévateurs, gerbeurs électriques, tables élévatrices, exosquelette, brouettes à assistance électrique.	/
	Systèmes de pesée/tri		/
	Plancher mobile		/
	Dispositifs de relevage des équipements intérieurs		/
	Rouleaux pour le déplacement des caisses lors de l'enlèvement		/
	Empileurs		/
	Chariot ergonomique	Pour plantation, désherbage manuel, récolte...	/
	Equipements anti poussière dans les bâtiments de conditionnement	Cabines de triage, système d'aspiration, brossage.	/
	Chaîne de réception, calibrage, triage, lavage et conditionnement des végétaux.	Chaîne de conditionnement : calibreuse, peseuse, banc coureur, cercluse, filmeuse, tapis de convoyage, palettiseur, vérin d'inclinaison de remorque, dépilleur, remplisseur automatique de caisses ...	/
	Rempoteuse		/
	Plateau de pose au sol		/
	Nacelles automatiques		/
Planteuse avec option de réglage distance sur le rang		/	
<b>6- Investissements immatériels</b>	Etude de conception, maîtrise d'œuvre, audit énergétique, diagnostics ...	Eligible seulement si associé à d'autres équipements dans la limite de 10% des dépenses éligibles. Inéligible si seul investissement.	